

Compte rendu conseil du 05/12/2022

Présent : Hélène BAPTISTE, Janis FAYARD, Jean Louis MOREGGIA, Sandrine DELCROS, François LEMAITRE, Denis VALETTE, Valérie COLOMBAT, Annabelle VIGNE, Frédéric BECK.

Excusé : Francis DOUTRE (procuration à Hélène BAPTISTE), Emmie NIBEL (procuration à Valérie Colombat), Stéphane HERVAULT, Clémentine BAUDOIN

Absent : Jérôme VALETTE, Roland BOULANGER (excusés)

Secrétaire de séance Denis VALETTE

1. Validation Compte rendu précédent

Le compte rendu précédent est validé.

2. Subvention association

Attribution des subventions pour l'année 2022 :

Associations ayant leurs sièges sur la commune

- Archers d'Eyrieux aux Serres : 500 €
- ASO : 1000 €
- Comité des fêtes : 700 €
- Coopérative scolaire : 700 €
- Les enfants de l'Eyrieux : 125 €
- UNRPA : Pas de demande pour cette année
- Sou des écoles : 1100 €
- Fous du volant : pas de demande
- Pétanque : Pas de demande
- Boule Olliéroise : 125 €
- Les voix de l'Eyrieux : 100 €

À la suite de la fermeture de la caserne des pompiers, et par conséquence de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la subvention est transférée à l'Amicale des pompiers de ST SAUVEUR.

Associations ayant leurs sièges hors de la commune :

- Amicale des pompiers de ST SAUVEUR : 125€
- Eyrieux Canoé Kayak : 300 €
- Association sportive du collège de l'Eyrieux : 125 €
- Foyer socio-éducatif du collège de l'Eyrieux : 250 €
- Don du Sang : 125 €
- Eyrieux twirling : 125 €
- Eyrieux chat libre : 100 €

Soit un total de 5800 €

Votant : 11 Exprimé : 11 Favorable : 11 Défavorable : 0 Abstention : 0

3. ADN – Fibre optique

ADN (Syndicat Ardèche Drôme Numérique) est en cours de déploiement de la fibre optique sur la commune.

Deux réunions de suivi ont eu lieu à la mairie avec ADN, EIFFAGE (Sous-traitant d'ADN), ainsi que des représentants des communes de PRANLES et de DUNIERES

ADN rencontre des problèmes sur la signature des conventions avec des propriétaires (passage de la fibre sur leurs terrains). Ces conventions font être remplacées par des demandes de servitudes.

ADN informe que certaines zones ne seront pas desservies :

- Route de ST SAUVEUR (à partir de la maison de Monsieur PLUMECOCQ
- Combe Noir
- Les Sablouses
- Route de la plage. ADN doit confirmer ce dernier point.

4. Rencontre avec le Groupement de GENDARMERIE

Une rencontre a eu lieu, en mairie, avec

- Le commandant de la Gendarmerie de l'Ardèche
- Le commandant de la compagnie de Privas
- Le chef de la brigade des Ollières sur Eyrieux
- Le chef du service immobilier

La construction d'une nouvelle gendarmerie sur la commune est une priorité. Objectif début des travaux 2024.

La capacité de cette caserne sera de 6 gendarmes.

Une prochaine réunion avec le chef du service immobilier est à prévoir pour une présentation des terrains envisagés

5. Projet travaux voirie 2023

À la suite de la commission voirie du 12 novembre, le programme envisagé pour 2023 est

- Impasse Beaulieu : Reprise EP, parking et pose bitume
- Route de la Breure : Reprise fossé, mur de soutènement, et pose bitume
- Parking La Poste : traitement de l'effondrement
- Travaux sur les fossés sur l'ensemble des routes

6. Vœux 2023

La cérémonie sera organisée le 6 janvier 2023.

7. Budget

DM pour le chapitre 12, le cout du surveillant de plage a été affecté sur ce compte. Transfert de 6000 € depuis le chapitre dépense imprévu vers le chapitre 12.

DM pour le chapitre 66, pour paiement des intérêts d'emprunt. Transfert de 1000 € depuis le chapitre dépense imprévu vers le chapitre 66.

DM chapitre 204, pour paiement d'une facture du SDE de 450€. Transfert de 250€ depuis le chapitre 201 vers le 204

Votant : 11 Exprimé : 11 Favorable : 11 Défavorable : 0 Abstention : 0

8. Point divers

Pôle de Santé :

Pour donner suite à l'intrusion dans la nuit du 28 au 29 novembre, de nombreux dégâts ont été constatés sur la porte extérieure et sur les portes intérieures.

La société COPAS SYSTEMES est intervenue pour sécuriser la porte coulissante extérieure. Un devis a été fourni pour la réparation de celle-ci de 8000 €.

Les agents communaux sont intervenus pour la création d'une porte extérieure provisoire.

Les portes intérieures ont été réparées provisoirement.

Une réflexion est menée pour augmenter la sécurité par :

- Ajout d'un rideau métallique
- Ajout d'une caméra de surveillance à l'entrée.

Maison de santé :

Une rencontre avec le docteur RIGAUD et Ninon DOUTRE a eu lieu pour faire un point sur le projet (CTPS) de maison de santé. La demande auprès de l'ARS a été faite.

Prise en compte des besoins pour ce projet :

- Création d'une salle d'atelier
- Création d'une salle pour un serveur informatique
- ➔ Possibilité d'un aménagement dans l'ancienne caserne des pompiers au niveau du RDC.

Un mail auprès ARS a été fait par la commune, pour avoir des informations.

Points d'apports Volontaire des déchets

Suite rencontre avec la CAPCA, le projet de remplacement et de modification des points d'apports des déchets est relancé. L'objectif de la CAPCA est une mise en place début d'année 2023.

Les PAV de la CHIEZE et du BOUCILLON sont supprimés.

Un courrier expliquant l'ensemble des modifications sera distribué par la CAPCA.

OPAH :

Très peu de dossiers concernent la commune.

Une réunion d'information aura lieu 20 janvier 2023 aux Ollières.

Quartier de VEYES :

Annabelle VIGNE indique qu'il y a un problème de place de parking. Beaucoup de personnes prennent des places pour du covoiturage.

→ Voir la possibilité de création de places dédiées pour le covoiturage

Quartier de l'église :

Au 75, ruelle de la Chareyre, une maison en ruine menace de s'effondrer. Depuis 2018, des arrêtés municipaux pour péril ont été pris. Des courriers ont été envoyés au propriétaire, restés sans réponse. Après des recherches, il s'avère que celui-ci est décédé, et aucune succession n'a été trouvée.



Maison concernée

Suivant la loi 3DS, la commune peut devenir propriétaire de ce bien afin de sécuriser les maisons voisines. Le terrain associé pourra être proposé, à la vente, aux voisins.

→ Lancement de la procédure.

Cantine

Janis FAYARD informe de problème de condensation au niveau des frigos. Un devis de réparation a été signé pour des travaux.

Problème tampons CD120 Grand Rue

Une rencontre a eu lieu avec la CAPCA pour les problèmes de détérioration du béton autour des tampons. La CAPCA informe que des travaux de reprises sont prévus.

Marché

Pour faire suite à la commission « marché », un règlement et un plan vont être mis en place.

CRTE :

Janis FAYARD informe de sa participation à la dernière réunion CRTE. Il indique que l'ensemble des projets de la commune doivent être déclarés.

Liste des projets :

- Travaux de rénovation caserne gendarmerie
- Travaux voirie
- Travaux de rénovation du City
- Rénovation des derniers logements du tissage

Date de limite de déclaration : 31/12/2022.

Fête du 14 juillet :

Une réflexion doit être menée pour la prochaine fête. Voir la possibilité de transfert vers une ou des associations de la commune.